

## Association Tournefou - Don 2025

Vous souhaitez faire un don à l'association Tournefou : nous vous remercions de votre soutien à nos actions artistiques et éducatives.

Nom, Prénom.....

·					
Adresse					
Code postal	Commune			Pays	
Tél	Courriel				
Qualité ou profession					
<b>Don pour l'année 2025</b> Soutien à l'associa	tion □ 50€ □	100€	□ 250€	OU	€
	Date :			Signature :	
Règlement en espèces				П	
Règlement par chèque à l'ordre de Tournefou					
Par virement sur le compte IBAN : FR76 1470 7002 0930 5 Possibilité de faire un don	Tournefou Banque Po 215 7849 929 BIC	opulaire d'A : CCBPFRI	PPMTZ		
Je désire un reçu fiscal 🗆					
Si vous êtes un particulier, 66 plafonné à 20% du revenu im		otre don à	l'association To	urnefou est déductible de	e votre <b>impôt sur le revenu</b>

Pour un mécénat d'entreprise, la déduction de l'impôt sur les Sociétés est de 60%, plafonnée à 5 ‰ du chiffre d'affaires ou à 20 000€. En cas de dépassement, l'excédent est reportable sur 5 ans.

Si vous êtes soumis à l'impôt sur la fortune immobilière, 75% du montant de votre don est déductible : dans ce cas et à partir d'un don de 1000€, faites votre chèque au nom de : Fondation de France - Fondation Scène et Cité, et envoyez-le à l'association Tournefou qui le transmettra. Vous recevrez un reçu fiscal de la Fondation de France à l'adresse du chèque.

Association Tournefou – 4 rue du Tournefou Pâlis – 10190 Aix-Villemaur-Pâlis

Mail: secretariat.tournefou@gmail.com Tél: (+33)3.25.40.58.37

Web: www.association-tournefou.com